



DICRIM

Document d'Information Communal sur les

RISQUES MAJEURS



Ce guide élaboré en collaboration avec les services de l'état recense les risques majeurs* auxquels est soumise la commune de Bains-sur-Oust.

Parfois méconnus, ces risques, lorsqu'ils surviennent, engendrent de graves conséquences. Vous trouverez ici une information préventive vous permettant d'adopter les bonnes conduites en situation de crise.

Sachez que la commune de Bains-sur-Oust a élaboré en 2012 son **Plan Communal de Sauvegarde**. Ce document est consultable sur simple demande en Mairie. Il répertorie l'ensemble des ressources permettant de faire face aux risques majeurs, qu'ils soient d'ordre naturels ou technologiques.

* **Risque majeur** : risque qui se caractérise à la fois par une faible probabilité d'apparition et une énorme gravité (enjeux humains, économiques, environnementaux).

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUE À BAINS-SUR-OUST

- Risque d'inondation (page 4 et 5)



- Risque de feu de forêt (page 6 et 7)



- Risques météorologiques (page 8, 9 et 10)



- Risque sismique (page 11)



- Risque de transport de matières dangereuses (page 12)



- Risque sanitaire et risque infectieux (page 13)



- Mesures et N° d'urgence (page 14 et 15)

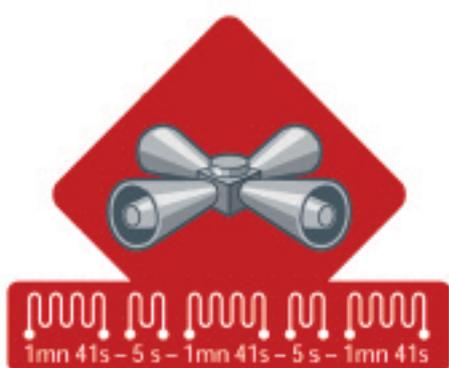
L'ALERTE



L'alerte est la diffusion d'un signal destiné à prévenir la population de l'imminence ou de la survenue d'un danger. Elle permet à chacun d'adopter l'attitude adéquate en appliquant les consignes de sécurité.

En fonction de la situation, l'alerte sera transmise selon un mode adapté : par l'intermédiaire des médias classiques (radio, presse, tv), internet, par messages déposés dans les boîtes aux lettres, par téléphone, affichage, véhicule sonorisé, porte à porte, ...

La commune met en place une télé alerte qui permettra aux citoyens Bainsois d'être informés par SMS, email ou message vocal. Pour bénéficier de cette information, il est nécessaire de transmettre vos coordonnées et votre autorisation à la mairie.



Début d'alerte



Fin d'alerte

➔ QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ?



➔ ÉCOUTER LA RADIO

se tenir informé sur France Bleu Armorique (87.9MHz ou 103.1MHz) ou France Info (105.5 MHz)



➔ NE PAS TÉLÉPHONER

pour ne pas saturer le réseau



➔ SUIVRE LES CONSIGNES

Le risque **INONDATION**



Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone habituellement hors d'eau.

La commune de Bains-sur-Oust est bordée par deux rivières : l'Oust et l'Aff. En fonction des aléas météorologiques, ces cours d'eau sont susceptibles de déborder.

À Bains, peu d'habitations sont menacées directement par le risque inondation (cf. carte de simulation de crue ci-contre).

Pour prendre connaissance de l'état des cours d'eau, vous pouvez consulter le site : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr



LES BONS RÉFLEXES

A l'annonce de pluies intenses (ou de la montée des eaux) :

- Fermez portes, fenêtres et ouvertures diverses pour limiter l'entrée d'eau.
- Rehaussez objets et mobiliers.
- Coupez le gaz et l'électricité.
- Rangez au sec produits toxiques, objets putrescibles et documents officiels (carte d'identité...).
- Déplacez les véhicules susceptibles d'être inondés.
- Montez dans les étages avec eau potable, vivres, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments... pour attendre les secours dans les meilleures conditions.

Pendant l'inondation :

- Écoutez la radio France Bleu Armorique (87.9 MHz) pour connaître les consignes à suivre.
- Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école ; des professionnels s'occupent d'eux.
- Ne vous engagez pas en zone inondée, vous iriez au-devant du danger.
- Évacuez seulement si on vous en donne l'ordre.

Après l'inondation :

- Aérez et désinfectez les pièces.
- Rétablissez l'électricité mais uniquement après intervention d'un professionnel et sur une installation sèche.
- Circulez avec prudence (chaussées boueuses, affaissements...).
- Déclarez les dégâts aux compagnies d'assurance et faites-les évaluer par des professionnels compétents dans les délais prévus par les contrats.

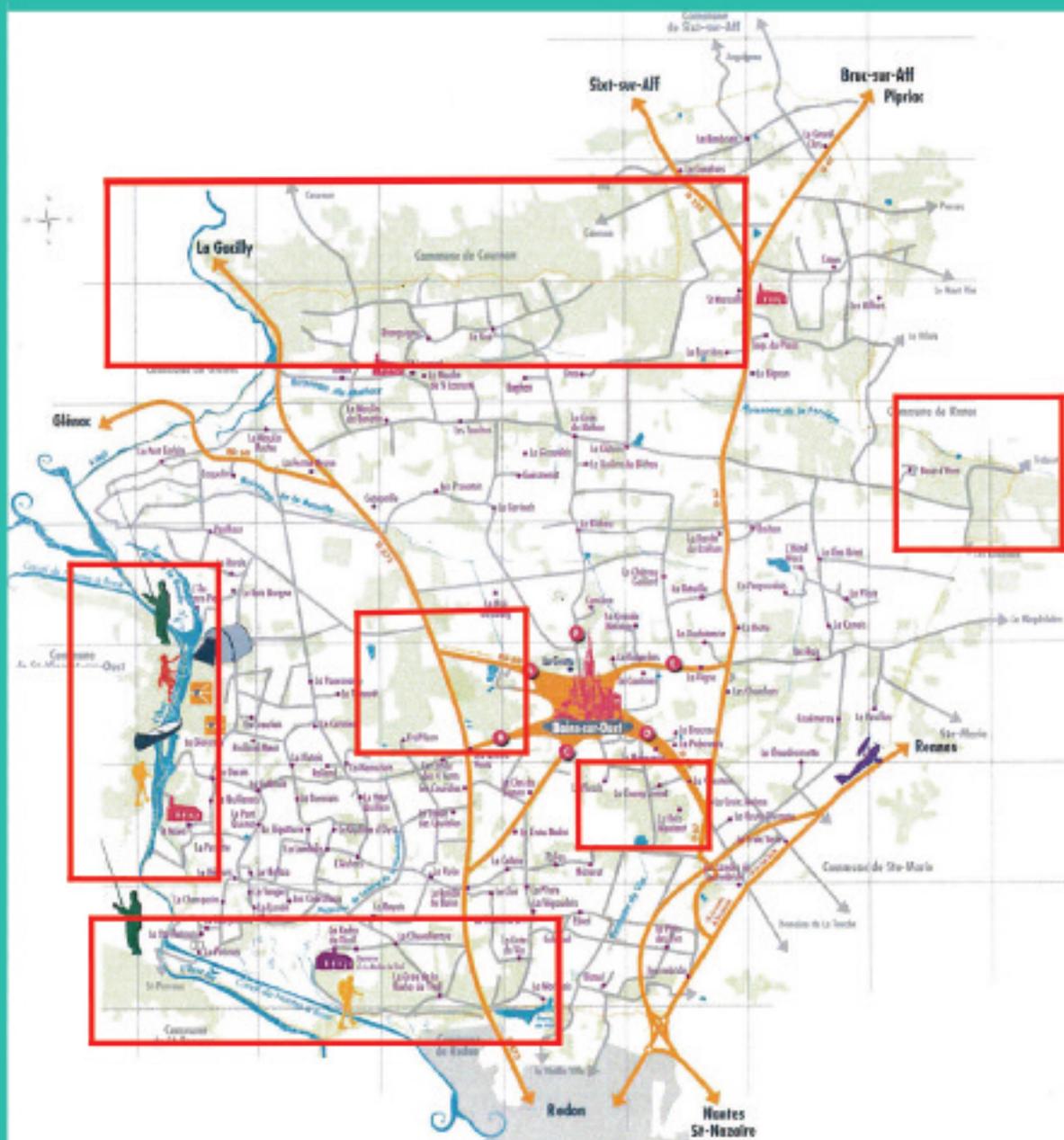


Le risque

FEU DE FORÊT



On parle de feu de forêt lorsqu' une surface arborée de 1 hectare d'un seul tenant est concernée.



À Bains-sur-Oust, les surfaces boisées représentent environ 15 % de l'ensemble du territoire de la commune, soit de l'ordre de 600 hectares.



Le débroussaillage et le maintien à l'état débroussaillé sont obligatoires dans les forêts, landes et plantations autour des habitations, chantiers, voies privées et publiques, dans un rayon de 50 mètres minimum autour des constructions. Penser à ramasser les végétaux coupés qui peuvent être évacués en déchèteries.

LES BONS RÉFLEXES

➔ Si les autorités vous demandent d'évacuer votre domicile



- Les déplacements seront encadrés par les services compétents.
- Fermez les portes et les fenêtres.
- Fermez tous les systèmes avec prise d'air extérieur (trappe du foyer, hotte de cuisine, ...), les compteurs de gaz et d'électricité.
- Quittez votre logement le plus rapidement possible avec votre trousse d'urgence (traitements, médicaments...).
- Rendez-vous au plus vite sur le site de rassemblement défini par les autorités.
- Laissez vos enfants à l'école ou à la garderie, ils y sont en sécurité et pris en charge.
- Ouvrez le portail de votre propriété pour faciliter l'accès aux pompiers.

➔ Si les autorités vous demandent de rester confiné



- Arrosez le bâtiment tant que le feu n'est pas là, à l'aide de tuyaux d'arrosage.
- Fermez les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et éloignez-les si possible des bâtiments.
- Rentrez dans le bâtiment le plus proche. Un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur des abris.
- Fermez les volets, les portes et les fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air (la fumée arrive avant le feu) ainsi que tous les systèmes de ventilation et de climatisation.
- Calfeutrez les portes et les fenêtres avec un ruban adhésif plastifié ou un tissu humide.
- Bouchez avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air.
- Respirez à travers un linge humide.
- Laissez vos enfants à l'école ou à la garderie, ils y sont en sécurité et pris en charge.
- Libérez les lignes téléphoniques pour les services d'urgence.

Le risque **MÉTÉOROLOGIQUES**

*Ils concernent les intempéries (tempêtes, neige et verglas) et les températures extrêmes (canicule, grand froid).
En cas de danger, Météo France établit une carte de vigilance consultable sur www.meteo.fr*



Tempête

Le risque tempête se caractérise par des vents pouvant être très violents et des pluies parfois torrentielles.

BONS RÉFLEXES

- Limitez vos déplacements
- Ne vous promenez pas en forêt
- N'intervenez pas sur les toitures, ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés
- Prévoyez des moyens d'éclairage et de secours



Neige et Verglas

Il s'agit d'épisodes de fortes chutes de neige, associés à une période de grand froid.

BONS RÉFLEXES

- Limitez vos déplacements
- Ne vous promenez pas en forêt
- N'intervenez pas sur les toitures, ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés
- Prévoyez des moyens d'éclairage et de secours

Canicule

On considère que 3 jours consécutifs de chaleur le jour et surtout la nuit avec des températures supérieures à 20 °C, relèvent de la canicule.



- Passez au moins trois heures par jour dans un endroit frais.
- Aérez exclusivement la nuit et au petit matin puis fermez portes et volets afin de conserver la fraîcheur du matin.
- Rafraîchissez-vous, mouillez votre corps plusieurs fois par jour.
- Buvez fréquemment et abondamment même sans soif (1,5L à 2L).
- Privilégiez les vêtements légers en coton et amples, de couleur claire.
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, ...) ou très sucrées (sodas).
- Si vous avez des difficultés à avaler les liquides, consommez des fruits (agrumes, pastèques...) et des crudités (concombres, tomates...) gorgées d'eau.
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-16h), portez un chapeau.
Soyez très attentifs aux enfants et personnes âgées qui ne disent pas quand ils ont froid.

BONS RÉFLEXES

Grand froid

Le grand froid est un phénomène météorologique caractérisé par une chute importante de la température aussi bien la nuit que le jour sur une durée de plusieurs jours



- Préférez transporter votre bébé dans les bras, landau ou poussette et non un porte bébé afin qu'il puisse bouger régulièrement pour se réchauffer.
- Évitez l'exposition au froid.
- Veillez à prévoir un habillement adéquat : plusieurs couches imperméables au vent, à la pluie, couvrant la tête et les mains.
- Évitez les efforts brusques.
- Évitez les boissons alcoolisées.
- Prévoyez une pelle à neige et du sel de déneigement.
- Évitez les déplacements en voiture.
- Si vous devez impérativement vous déplacer en cas d'enneigement important, équipez votre voiture en conséquence, renseignez-vous sur l'état des routes, roulez très lentement.
- Ne montez pas sur les toits.
- Ne stationnez pas sous les lignes électriques en cas de neige abondante.
- Soyez très attentifs aux enfants et personnes âgées qui ne disent pas quand ils ont froid.

BONS RÉFLEXES

Qu'est-ce que la vigilance météorologique ?

Quand un danger météo hors cyclone survient, c'est le mot vigilance qui s'applique. Il n'y a pas de mesures administratives particulières, mais des conseils de comportement que la population est invitée à suivre.

La **vigilance** permet d'avertir le public de l'existence d'un risque météorologique. Elle concerne les 3 phénomènes suivants : vent violent, fortes pluies-orages, forte houle. Les pictogrammes correspondant sont :

Le vent violent



Les fortes pluies - Orages



La forte houle



Le passage en vigilance est décidé par le prévisionniste de Météo-France, en poste. En fonction de l'intensité du risque identifié, un **code couleur** s'applique. Ainsi nous avons 4 couleurs pour 4 niveaux de vigilance : rouge, orange, jaune et vert. En résumé la vigilance c'est 3 phénomènes météorologiques avec risque gradué en 4 couleurs.



Une vigilance absolue s'impose.

Des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle et catastrophique sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez vous scrupuleusement aux conseils ou consignes émis par la Sécurité Civile.



Soyez très vigilant.

Des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par la Sécurité Civile.



Soyez attentifs, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique. Des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (ex: temps modérément pluvieux, averses localement fortes, vent soutenu avec rafales) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.



Pas de vigilance particulière. Attention, cela ne veut pas dire qu'il fait beau : un ciel couvert et faiblement pluvieux, des petites averses sont classés en vigilance verte.

Le risque **S**ISMIQUE



Depuis le 22 octobre 2010, la France bénéficie d'un nouveau zonage sismique. La Bretagne se situe dans une zone où les mouvements de terrain sont faibles, mais le risque n'est pas nul pour autant. Le dernier séisme d'importance ressenti en Bretagne a eu lieu le 30 septembre 2002.



LES BONS RÉFLEXES

À L'INTÉRIEUR :



Mettez-vous à l'abri près d'un mur, une colonne porteuse, sous des meubles solides

À L'EXTÉRIEUR :



Éloignez-vous de ce qui peut s'effondrer



Si vous êtes dans votre véhicule, arrêtez le moteur, ne descendez pas et attendez la secousse

APRÈS :



Évacuez le plus rapidement les bâtiments : attention, il peut y avoir d'autres secousses



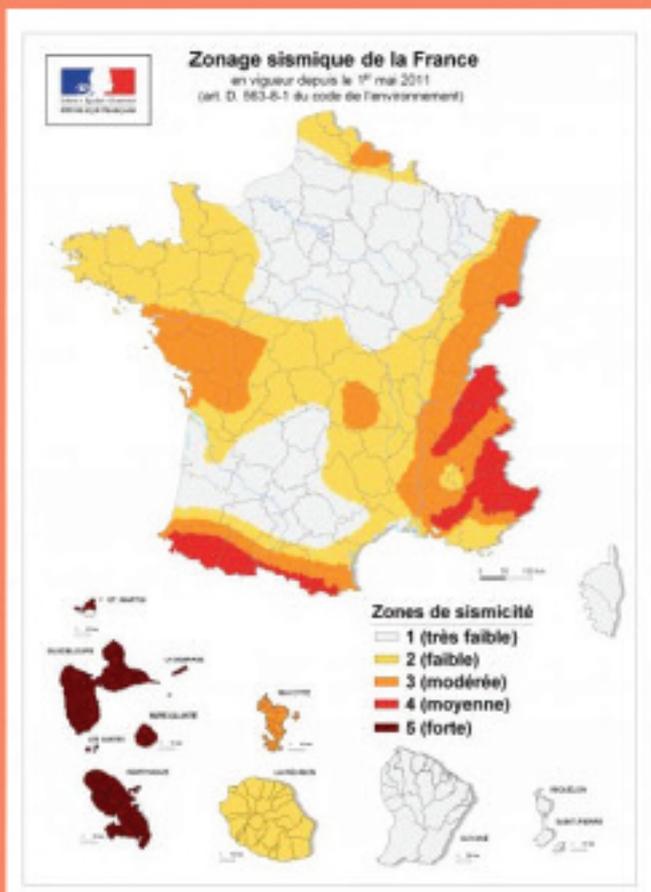
Coupez le gaz et l'électricité



Écouter France Bleu Armorique (87.9 MHz) pour connaître les consignes à suivre



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



Le risque

TRANSPORT

DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

Le risque TMD est consécutif à un accident se produisant lors du transport de marchandises sensibles (produits toxiques, polluants ou explosifs, mais aussi carburants, gaz, engrais solides ou liquides).

Tous les axes routiers de la commune empruntés par des poids-lourds sont concernés par ce risque.



LES BONS RÉFLEXES

**Se conformer aux instructions données par les autorités
(évacuation ou confinement)**



Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle

Si le nuage toxique se propage, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent ; dans la mesure du possible se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche



Fermer toutes les ouvertures et les aérations

Couper la ventilation et la climatisation

LE RISQUE INFECTIEUX

Pandémie grippale...

On parle de risques infectieux, lorsque l'on évoque une contamination à grande échelle dans la population humaine (épidémie ou pandémie si le phénomène est de grande ampleur) ou dans les populations animales (épizootie).



Parmi ces risques, le risque de pandémie grippale fait l'objet d'un plan national. Il est pris ici en exemple mais les dispositifs applicables à la commune peuvent être transposés pour un autre risque infectieux.

Qu'est-ce que la pandémie grippale ?

La grippe est une infection respiratoire aiguë, contagieuse, d'origine virale. Une épidémie saisonnière hivernale peut toucher 5 à 15 % de la population. Le délai d'incubation est de un à sept jours et les signes cliniques durent cinq à dix jours : le malade est contagieux 24 à 48 heures avant l'apparition des signes cliniques et le demeure pendant la période symptomatique de la maladie.



LES BONS GESTES / LES BONS RÉFLEXES

Des gestes simples pour limiter le risque de transmission de la grippe :

Lavez-vous et/ou désinfectez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique.

Lorsque vous éternuez ou tousssez, couvrez-vous la bouche et le nez avec votre manche ou avec un mouchoir en papier (de préférence).

En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant.

Appelez le 15 en cas d'urgence.



Mesures prises par les pouvoirs publics

3 grands acteurs agissent sur les risques et notamment le risque inondation :

LE PREFET :

Le préfet de département assure la prévision des crues et la rend accessible sur le site internet www.vigicrues.ecologie.gouv.fr.

Le préfet élabore également les plans de prévention des risques inondation (PPRI) qui sont annexés aux plans locaux d'urbanisme et réglementent l'urbanisation en zone inondable.

Le préfet réalise le dossier départemental sur les risques majeurs pour informer les maires de l'ensemble des risques existants sur le département.

Enfin, il élabore et met en oeuvre en cas de crise son plan ORSEC.

LES SERVICES DE SECOURS (pompiers, gendarmerie, SAMU) :

Ils interviennent pendant la crise pour secourir les personnes. Leur action doit être coordonnée avec celle de la mairie et de la préfecture.

LE MAIRE :

Le maire est le directeur des opérations de secours en cas d'évènement. A ce titre, il est en charge de la gestion de la crise avec l'aide des services de secours et des services préfectoraux.

Le maire élabore son Plan Communal de Sauvegarde qui est le plan de gestion de crise à l'échelle communale. Les risques communaux sont décrits ainsi que l'organisation et les actions à mettre en oeuvre en case de crise : alerte et information de la population, hébergement/restauration des sinistrés...

Le maire informe également la population avec le présent DICRIM.

NUMÉROS D'URGENCE

Si vous êtes témoins d'un accident ou d'un évènement notable, donnez l'alerte :

SAMU

15

SDIS (pompiers)

18 ou 112

GENDARMERIE

17

MAIRIE

02 99 91 70 87

ASTREINTES ÉLUS

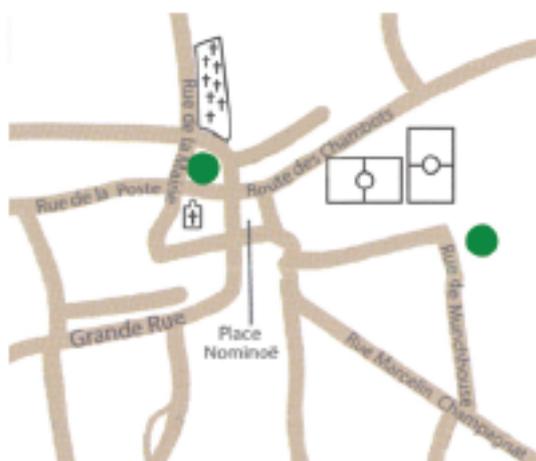
06 80 64 43 36



DÉFIBRILLATEURS

La commune dispose de 3 défibrillateurs fixes situés sur la façade de la Mairie, de la salle des sports et au stade de la Potinais.

Un défibrillateur mobile est également disponible sur demande en Maire.



➔ RÉCAPITULATIF DES BONS RÉFLEXES

RISQUES INDUSTRIELS

- Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermez les portes et les fenêtres
- Bouchez les aérations
- Écoutez la radio FM : 92.6 - 100.7
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne fumez pas. Évitez toute flamme
- Ne téléphonez pas
- Respirez à travers un linge humide

RISQUE NUCLÉAIRE

- Entrez dans le bâtiment le plus proche
- Fermez les portes et les fenêtres
- Écoutez la radio FM : 92.6 - 100.7
- Bouchez-vous
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne consommez pas de fruits et légumes de votre jardin
- Ne téléphonez pas
- Sur ordre du priéte, vous pouvez être amenés à prendre les comprimés d'iode à votre disposition

MATIÈRES DANGEREUSES

- Entrez dans le bâtiment le plus proche
- Fermez les portes et les fenêtres
- Bouchez les aérations
- Écoutez la radio FM : 92.6 - 100.7
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne fumez pas. Évitez toute flamme
- Ne téléphonez pas
- Bouchez-vous

INTEMPÉRIES

- Entrez dans le bâtiment le plus proche sous un toit solide
- Écoutez la radio FM : 92.6 - 100.7
- Ne téléphonez pas
- Ne prenez pas la voiture
- Ne restez pas sous les lignes électriques ou un arbre
- Ne montez pas sur un toit pour essayer de le dégager
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

INONDACTIONS **SUBMERSION**

- Fermez les portes et les fenêtres
- Montez à pied vos enfants dans les étages
- Écoutez la radio FM : 92.6 - 100.7
- Coupez l'électricité et le gaz
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne téléphonez pas

RISQUE SISMIQUE

- Abritez-vous sous un meuble solide
- Éloignez-vous des bâtiments, arbres...
- Descendez à pied dans les étages inférieurs
- Écoutez la radio FM : 92.6 - 100.7
- Coupez l'électricité et le gaz
- Ne fumez pas. Évitez toute flamme
- Ne prenez pas l'ascenseur
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

MOUVEMENTS DE TERRAIN

- Coupez l'électricité et le gaz
- Éloignez-vous des bâtiments, arbres...
- Appelez les secours

ENGINS DE GUERRE

- Ne marchez pas sur les engins découverts
- Éloignez-vous des engins découverts
- Appelez les services de secours

PLAN FAMILIAL

- Mettez-vous à l'abri chez vous
- Fermez les portes et les fenêtres
- Bouchez les aérations
- Écoutez la radio FM : 92.6 - 100.7
- Coupez l'électricité et le gaz
- Ne fumez pas. Évitez toute flamme
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne téléphonez pas
- Respirez à travers un linge humide